

- **École
élémentaire**
Les Gentianes
155 rue du Breu
01710 THOIRY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 11/03/25
18h-20h



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président: B.LAROUX	P		
Maire : M.BENIER	P		
Adjointe aux affaires scolaires : S JONES	P		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
F LUCHETTA, CPA	P		
T BONNAUD CPB	P		
D TROUSSARD CPC	P		
F.HARI CE1A L COLLET	P P		
S ROUTIS CE1b	P		
A BARTHELEMY CE1c	P		
M DOUCET CP/CE2	P		
E RAVET CE2B	P		
M VIALARON CE2c	P		
I TAIAR CM1a	P		
C.LAMURE CM1B	P		
S VIEIRA CM1C	P		
A BONNAUD CM2a	P		
M COPPIN CM2b	P		
C PLUG CM2c	P		
Enseignante RASED C GRARD		E	
Psychologue éducation nationale S MONTBARBON		E	
Enseignante UPE2A F.FAVRE		E	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
M EMERY	P		
Mme PHEULPIN		E	
Mme RICHER	P		
Mme ROVETTI		E	
Mme GRECHENLIEVA-DO	P		
Mme NICOLETTI	P		
M CARBONNEL	P		
Mme GIAMBIASI	P		
Mme CLAMARON	P		
Mme PAIS		E	
Mme ETIENNE	P		
Mme CONTOLI		E	
Mme BENAETH	P		
Mme O'NEILL		E	
M ABOUDI		E	
Mme FORNAGE	P		
Mme OCHANTE	P		
VOIX CONSULTATIVE			
Directrice, famille, culture solidarité I FERISEN	P		

Procès-verbal établi le 11/03/25

Le président, directeur de l'école B LAROUX

La secrétaire de séance, C PLUG

ORDRE DU JOUR

- **Pédagogie 2024 2025 P2/ P3**

 - Parcours élèves

 - Evaluation nationale CP point étape

 - Visites infirmières CP

 - PACTE soutien CP : Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux

 - PEP

 - LSU

- **Information périscolaire**

- **Année 2025/2026** : carte scolaire ; inscriptions ; poursuite de scolarité ; entrée en 6^{ème}, budget

1- Pédagogie 2024 2025 P2/ P3

1.1 Parcours élèves

Parcours citoyen

PEP

Comme chaque année nous avons fait appel à la générosité des parents pour un don à l'association des PEP. L'objectif est toujours de faciliter l'accès à la scolarité pour les enfants des familles les plus démunies.

L'association des PEP 01 peut venir en aide pour :

- Le restaurant scolaire et le financement des repas
- Les classes découvertes : participation au reste à charge pour les familles
- Pour des situations exceptionnelles (achats de fournitures scolaires par exemple)

Pour faire une demande d'aide il faut remplir un dossier fourni par le directeur ou à télécharger sur le site internet des PEP <https://www.lespep01.org/structure/les-aides-solidaires-aux-eleves/>

La réponse est rapide et toutes les demandes sont traitées dans la semaine qui suit la réception du dossier.

Permis internet

Deux gendarmes de la brigade de Thoiry sont intervenus auprès des élèves de CM2 le 10 février 2025 pour leur parler des dangers d'internet. Un livret a été remis aux élèves. Des leçons seront menées par les enseignants avec l'appui d'un DVD. Les gendarmes reviendront au mois de mai ou juin 2025 (date à déterminer) pour une deuxième séance plus détaillée finalisée par un questionnaire.

ADAMA

Comme chaque année, **ADAMA 01** (Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Ain) propose de reconduire ses interventions dans les écoles primaires dans le cadre du **Conseil d'Émulation Civique**.

Dans ce cadre Madame Dominique DONZE ancien maire de Crozet et M Gerald DENTIGER ancien maire de Thoiry sont intervenus la journée du 11 mars 2025 auprès des classes de CM1a CM2a et CM2b.

Un diaporama est présenté : il explique la mairie, la fonction de Maire et du Conseil Municipal, le droit de vote, les élections, le civisme, les institutions et les symboles de la République. Au cours des échanges sont également évoqués les départements, les régions et l'Etat.

INTERGENERATION

Les CM2 A travaillent en collaboration avec le club des aînés avec des rencontres, des jeux, des ventes sur le marché.

D'autres moments de partage sont prévus dans l'année avec des créations de masques.

E3D

Les élèves de CE2 CM1 et CM2 ont reçu ou vont recevoir le numéro 17 du magazine nature « le p'tit gessien ». Il est consultable à l'école et à partager en famille.

La communauté d'agglomération sortira d'ici quelques semaines un album spécial à destination de ces mêmes niveaux : CE2, CM1, CM2 avec pour objectif de faire découvrir le territoire du Pays de Gex aux enfants. Une belle surprise à venir.

Dans le cadre de sa politique de développement durable la ville de Thoiry organise chaque année au printemps, une opération de nettoyage de la commune. Les Thoirysiens sont invités à se présenter un samedi matin, munis de gants, gilets réfléchissants, bottes... pour participer. L'édition 2025 aura lieu le samedi 15 mars 2025. Départ à 8 h 30 sur le parking de la salle des fêtes, 90 rue de Combes.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Flashmob et carnaval

Cette année, le carnaval s'est déroulé sous un beau soleil le vendredi 21 février après-midi. Les élèves et les enseignants étaient invités à venir déguisés à l'école dès 13h35.

En début d'après midi des élèves ont présenté une flashmob sur les chansons « Ta main » pour les GS CP et CE et « Cotton Eye Joe » pour les CE2 CM1 et CM2.

Le défilé empruntant une partie de la voie verte s'est déroulé dans les rues de Thoiry de 14h30 à 15h30 devant de nombreux parents et habitants de la ville. La police municipale assurait la sécurité de la manifestation.

Les élèves des classes de CM1 ont fait une batucada au cœur des Floralies et sur la place des orchidées.

Un goûter offert par le sou des écoles a terminé cette belle journée au sein de l'école. Elle s'est poursuivie par une boum qui a connu un grand succès à la salle des fêtes de Thoiry. Organisation sou des écoles.

Bibliothèque

La collaboration avec les bibliothécaires de Thoiry continue au rythme de 3 classes par semaine les après-midis. Les classes de CPa CPc et CP/CE2 ont pu découvrir la nouvelle médiathèque pour conduire des lectures libres et emprunter des ouvrages. D'autres classes vont profiter de ce bel espace pour les périodes à venir.

Grande lessive

Les classes participent à la grande lessive de printemps sur le thème : « Du papier, des papiers, vos papiers ». Exposition le 21 mars 2025 dans les cours d'école.

Théâtre

Des cours de théâtre sont proposés sous différentes formes, notamment par l'intermédiaire de la collectivité pour des élèves du cycle 2. Mais aussi à l'école pour les classes de -CP-CE2,-CM1 et de CM2 lors d'échanges de services entre enseignants.

CERN

Les élèves de CE1, en collaboration avec le CERN et M HOCH (physicien au CERN), participent au programme Arts et Sciences à l'école. Celui-ci se déroule en 3 phases ;

- Une visite d'introduction d'une heure à l'école avec une présentation de ce qu'est la matière et quelques manipulations intitulées du microcosme au cosmos.
- Une journée en immersion sur le site de Meyrin du CERN qui a permis aux élèves de découvrir en son et lumière le 1er accélérateur du CERN (Synchrocyclotron), de visiter de l'entrée du site Atlas, d'assister à la conférence Proton Express de l'exposition sciences Gateway et enfin de faire des expérimentations scientifiques et artistiques (11 mars ou 25 mars).
- Un travail de création en classe avec une exposition à la salle des fêtes de Thoiry au mois de mai 2025.

L'objectif est d'inspirer les élèves, d'éveiller leur curiosité et de stimuler leur créativité.

La magie des grandes et des plus petites dimensions de l'univers attendent les enfants.

Fête du court métrage

Du 2 janvier au 14 février, les enseignants se sont inscrits sur le portail <http://portail.lafeteducourt.com/> afin de visionner et sélectionner les programmes de courts métrages qu'ils souhaitent projeter à leurs élèves.

Une projection « cinématographique » sur grand écran par niveau de classe va avoir lieu le jeudi 20 mars 2025 à la salle des fêtes mise à disposition par la mairie.

Chaque niveau de classe a choisi un thème

- Mon monde imaginaire 5 à 7 ans 42 minutes CP/CE1
- Avec ou sans mots 7 à 10 ans 45 minutes CE2
- Le montage du film muet au film musical à partir de 8 ans 58 minutes CM1/CM2

Un travail en classe sera poursuivi avec un vote pour le meilleur court métrage dans chaque catégorie.

Musique

Les trois classes de CM1 participent à un projet musique avec un intervenant. Les percussions ont été travaillées ce qui a débouché sur la batucada. Nous remercions vivement le Sou des Ecoles et les parents d'élèves qui ont permis le financement de ce projet.

Rallye mathématique transalpin

Cette année deux classes (CM1c et CM2b) participent au rallye mathématique.

Le Rallye propose des problèmes mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution. Dans cette perspective, le rallye a toute sa place dans le cadre des orientations actuelles concernant l'enseignement des mathématiques : initiation à la démarche scientifique, développement de l'autonomie, organisation d'une recherche, communication de résultats.

La première épreuve a eu lieu en janvier 2025.

La deuxième épreuve se déroulera au cours du mois de mars 2025.

Le cumul des résultats pourra permettre aux meilleures classes du département de participer à la finale au mois de juin 2025.

Parcours éducatif sport et santé

Visites infirmières CP

Mme Nathalie DEVIENNE, infirmière scolaire est intervenue et interviendra durant les mois de février et de mars 2025 afin de réaliser un dépistage infirmier (vue, audition, poids, taille) auprès des élèves de CP. Les parents ont complété des renseignements confidentiels remis avec le carnet de santé lors de la visite. Les enseignants ont également indiqué des renseignements concernant les apprentissages, l'attention en classe, le comportement, les éventuels suivis hors de l'école.

Tous les élèves de CP seront vus. Pour les cas avec une problématique particulière Mme Devienne contactera les familles.

Gymnastique

Les classes de CE1a CE1b CE1c et CM1b ont eu un cycle gymnastique du 6 janvier au 20 février avec une intervenante ou un intervenant de l'AGT. Les classes de CE2b CE2c et CP/CE2 ont débuté au mois de mars pour 7 séances. Les 15 classes de l'école auront pu bénéficier de cette activité.

Escrime

Les classes de CE2 a, b c ont réalisé un cycle escrime (fleuret) de 7 séances avec le maître d'armes du club d'escrime du Pays de Gex Eric Despèrier du 6 janvier au 20 février 2025. Cette activité, qui se déroule dans la salle multi-activités du complexe sportif, est entièrement financée par le sou des écoles.

Natation

Les classes de CP vont à la piscine depuis le lundi 6 janvier jusqu'au mardi 24 mars 2025 soit 10 séances. Les élèves sont répartis en groupes de niveaux.

Sur chaque créneau, 2 groupes sont encadrés par les maîtres-nageurs et les autres par les enseignants. Des parents agréés viennent aider les groupes où les besoins sont prioritaires : nous les remercions.

Après quelques aménagements lors des premières séances le cycle natation se déroule dans de bonnes conditions.

Ski de fond

Les 150 élèves de CM1 et CM2 ont pratiqué le ski de fond à la station de la Vattay. Quatre classes sont montées les lundis 13 et 20 janvier 2025.

Deux classes sont montées les mardis 14 et 21 janvier et 4 février 2025.

Les élèves ont bien progressé au cours de ces séances.

La salle hors sac était à la disposition des écoles pour que les élèves puissent se changer et prendre leur repas.

Le transport a été assuré par la société Europtour.

Le magasin « La Vattay Sport » géré par B Bourgade nous a loué le matériel (skis, bâtons, chaussures aux élèves et aux accompagnateurs).

Cette activité est financée par le sou des écoles (via une subvention municipale versée aux associations).

Cette activité nécessite un fort taux d'encadrement. Cette année nous avons eu moins de parents qu'habituellement. Nous avons dû faire appel à un moniteur de l'ESI pour assurer un encadrement suffisant. Merci à celles et ceux qui nous ont accompagnés.

1.2 Evaluation nationale CP point étape

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales « point étape » du 13 au 24 janvier 2025. Les résultats en français et en mathématiques ont été remis aux parents.

1.3 PACTE soutien CP : Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux / stage de réussite

Quelques élèves de CP se sont vus proposer ce dispositif le jeudi soir après l'école. L'idée est de travailler en très petits groupes pour améliorer la méthodologie.

Un stage de réussite pour des élèves de CM1 en difficulté sera proposé aux vacances de printemps.

1.4 LSU

Lors de la saisie des éléments pour le livret scolaire du premier semestre nous avons subi la perte de l'ensemble de nos données dans le LSU (compétences, suivi des acquis des élèves, bilans, parcours, appréciation générale et progression). Des heures de travail perdues.

La hiérarchie a été avertie et les personnes compétentes ont entrepris des démarches auprès de différents services pour essayer de récupérer les données et comprendre ce qu'il s'était passé.

Il semble qu'un "bug" informatique ait impacté le LSU de notre école.

Suite à ce dysfonctionnement technique nous avons dû reporter la remise des livrets du premier semestre aux familles. Le LSU du deuxième semestre sera remis dans la dernière semaine du mois de juin 2025.

2- Information périscolaire

Madame le Maire remercie de la manière polie dont les questions sont posées dans le cadre du conseil d'école. Madame le Maire explique que le périscolaire peut être abordé en dehors du conseil d'école afin de pouvoir répondre précisément aux questions des parents. Les services de la mairie restent à disposition pour recevoir les parents en cas de soucis. Si la question ne concerne qu'une seule famille, celle-ci doit être encouragée à contacter le service de la mairie ou les questions sont traitées au cas par cas par le périscolaire.

Mme le Maire rappelle au conseil qu'il s'agit d'un service collectif qui n'est pas obligatoire. Les activités périscolaires et la restauration scolaire sont financées par la collectivité locale (60%), la CAF (10%) et les familles (30%).

Concernant le temps du repas, c'est vrai que les deux services pour les CM1 et les CM2 sont un peu courts : une réorganisation est à l'étude afin que les enfants aient davantage de temps pour déjeuner. Les animateurs n'ont pas vocation à obliger les enfants à manger. Les enfants les plus lents déjeunent au premier service afin d'avoir davantage de temps.

Les règles appliquées sur le temps méridien, conformes au règlement intérieur, permettent de vivre en collectivité dans de bonnes conditions pour tous les enfants. Les animateurs ont pour mission de faire respecter ces règles. Ils reprennent les enfants qui ne les respectent pas. En ce qui concerne le niveau sonore, les hurlements ne sont pas autorisés et des minutes de silence peuvent être demandées. Ponctuellement, certains enfants peuvent être placés à table ou dans le rang lorsque leur comportement nécessite d'être canalisé.

Lors de la descente au centre de loisirs, les animateurs exigent que les lois relatives à la sécurité soient respectées. La sécurité des enfants passe parfois par des animateurs qui sont un peu plus stricts.

Le football est autorisé sur le temps de midi en alternance avec le basket, et ce afin de permettre l'accès aux différents sports et de partager les espaces de jeux de manière cohérente

Les vêtements non marqués et oubliés sont stockés dans des caisses à disposition des parents à l'entrée des différentes salles d'accueil et à l'entrée de l'AML. Lorsqu'un vêtement est marqué au nom de l'enfant, celui-ci est rendu à l'enfant ou aux responsables. Pour rappel, un fois par période, les vêtements non réclamés sont mis à disposition des familles sur des tables à l'entrée de l'AML. Pour minimiser les pertes merci de marquer les vêtements au nom de l'enfant.

En ce qui concerne les annulations, pour la restaurant scolaire, le délai d'annulation est de 10 jours, car ce délai est celui exigé par notre prestataire pour la commande des repas.

Pour le périscolaire et les vacances, ce délai permet également de planifier au plus juste le nombre d'enfants et les réservations d'activités, afin de garantir des effectifs suffisants et de permettre au plus grand nombre d'enfants d'accéder aux services. Les enfants inscrits doivent effectivement être présents afin de ne pas bloquer des places pour des enfants qui devraient venir et se trouvent sur liste d'attente par manque de places. La réservation par complaisance systématique est un vrai problème pour la gestion du centre de loisirs.

Un nouveau règlement intérieur simplifié est à l'étude. Madame le Maire invite les parents délégués à proposer des changements qui pourraient être mis en place.

Un parent délégué remercie la mairie d'avoir pu gérer au mieux le moment délicat où le prestataire n'était plus opérationnel pour cause d'incendie.

3- Année 2025/2026 :

3.1 Carte scolaire

La prévision d'effectifs s'élève à 405 élèves pour la rentrée 2025-2026.

Lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) du 10 février 2025 une mesure d'ouverture a été envisagée pour l'école « Les Gentianes » de Thoiry. Il y aura donc 16 classes l'année prochaine (moyenne 25,3 élèves/classe).

Un constat général permet de signaler une baisse significative des effectifs attendue dans le département de l'Ain en 2025, avec une diminution de 825 élèves. Malgré cela le département bénéficie de 20 postes supplémentaires d'enseignants.

Lors de la réunion de carte scolaire plusieurs priorités ont été définies par l'IA-DASEN Monsieur Pascal Clément :

- Un soutien renforcé à la ruralité.
- Un soutien à l'école inclusive.
- Une optimisation des répartitions pédagogiques en fonction des cohortes d'élèves.
- Un soutien aux petites villes de demain et aux villages d'avenir.
- Un renforcement des brigades de remplacement.
- **Une application stricte du plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1** : c'est la priorité qui a le plus d'impact sur la carte scolaire cette année. C'est la priorité qui a été prise en compte pour l'ouverture de la 16^{ème} classe à l'école des Gentianes et qui sera, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre lors des répartitions des classes 2025/2026.

3.2 Inscriptions

Les inscriptions scolaires pour l'année 2025-2026 ont débuté en mairie le lundi 10 février et se poursuivront jusqu'au 28 mars. Elles concernent les enfants qui entrent au CP et les nouveaux arrivants. Toutes les informations et les pièces nécessaires sont disponibles sur le site de la mairie. Les élèves présents en CP CE1 CE2 et CM1 restent automatiquement inscrits au sein de l'école sauf demande de dérogation.

Aux mois d'avril et de mai 2025, le directeur recevra les familles pour une présentation de l'école.

Une visite des élèves de grande section de maternelle « Les Tourterelles » est prévue dans les classes de CP en juin 2025.

3.3 Poursuite de scolarité

La parution au journal officiel du décret du 16 mars 2024, relatif à l'accompagnement des élèves et au redoublement, indique que : « La décision de poursuite de scolarité est actée par le conseil de maitres (présidé par le directeur de l'école) et est communiquée aux parents au plus tard à la fin du deuxième trimestre. »

Les familles des élèves concernés recevront une décision de poursuite de scolarité de leur enfant suite au conseil des maitres du mardi 18 mars 2025.

Un recours des parents demeure possible s'ils ne partagent pas cette décision déclenchant ainsi l'étude du dossier de l'élève concerné en commission départementale. Sans recours, la décision du conseil des maitres est entérinée.

3.4 Entrée en 6^{ème}

Les parents des élèves de CM2 vont recevoir une note d'information au mois de mars 2025 pour le passage en 6^e contenant le calendrier des différentes étapes qui s'étaleront jusqu'à la fin du mois d'avril 2025.

La procédure Affelnet permettant l'affectation dans le collège de secteur (le Paruthiol Péron) ou dans d'autres collèges sera gérée par le directeur d'école.

3.5 Budget

Le budget prévisionnel sera discuté et voté en conseil municipal le mercredi 12 mars 2025. Il sera identique à celui de cette année.

Investissement mairie

Mobilier+ vidéoprojecteur + tableau blanc+ ordinateur pour la seizième classe (salle N°1)

Fonctionnement mairie

Budget inchangé 46 € par élève ; Fournitures scolaires pour l'UPE2A et le RASED ; Pharmacie et PPMS Assurance scolaire MAIF ; Spectacle de Noël : 5 € par élève ; fourniture petit matériel ; piscine, gymnastique, enveloppe pour projets inscrits dans le PEDT ; ...

Subventions mairie aux associations

Sou des écoles : Tiers temps pédagogique (ski de fond) ; classes découvertes /sorties avec nuitées : 250 €

Fin du conseil 19h40

Remerciements.

Prochain conseil le mardi 17 juin 2025